

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales.—
II Prières des Quarante-Heures.— III La fête du travail.— IV Avis.

AU PRONE

Le dimanche, 14 septembre

On annonce:

Les quatre-temps ;

La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs (remise de dimanche prochain au lundi à cause de celle de saint Mathieu).

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 14 septembre

Depuis le mois de mai 1911, on peut chanter la messe votive des fêtes remises au dimanche, dans les chapelles (semi-publiques) de communauté, ce qui n'était permis précédemment que dans les chapelles publiques et les églises.

Messe de la **Nativité de Marie, double de 2e cl.** (comme le 8) ; mém. de l'Exaltation de la sainte Croix et du 8e dim.; préf. de la sainte Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de l'Exaltation de la sainte Croix, 2o du dim., 3o de saint Nicomède.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 21 septembre

Diocèse de Montréal. — De ce dimanche, Notre-Dame des Sept-Douleurs (Verdun); du 16 septembre, saint Cyprien; du 17, saint Lambert; du 19, saint Janvier; du 20, saint Eustache.

Diocèse d'Ottawa. — Du 16 septembre, sainte Euphémie (Casselman); du 21, saint Mathieu (Hammond).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 21 septembre, saint Matthieu (Belœil).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 18 septembre, saint Joseph de Cupertino (Mékinac); du 21, saint Matthieu (Caxton).

Diocèse de Sherbrooke. — Du 19 septembre, saint Janvier (Weedon).

Diocèse de Nicolet. — De ce dimanche, Notre-Dame des Sept-Douleurs.

• J. S.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	16	septembre. — Sainte-Geneviève.
Jeudi,	18	“ — Saint-Michel-de-Napierville.
Samedi,	20	“ — Verdun.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé René Labelle, P. S. S., curé de Notre-Dame ;

M. l'abbé P. MacDonald, curé de Saint-Wilbrod ;

Le Rév. Père G. Vangelisti, O. S. M., curé de la paroisse italienne de Notre-Dame “ della Difesa ” ;

Le Rév. Père Angelico Barsi, O. S. M., curé de la paroisse italienne de Notre-Dame du Mont-Carmel ;

Le Rév. Père J. Gras, S. J., curé de Caughnawaga ;

M. l'abbé L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste ;

M. l'abbé L.-N. Dubuc, curé de Saint-Clément (Viauville) ;

M. l'abbé V. Robert, professeur au Collège de Montréal ;

M. l'abbé A. Paiement, professeur au Collège de Montréal ;

M. l'abbé S. Pelletier, professeur au Collège de L'Assomption ;

M. l'abbé A. Beauregard, professeur au Collège de L'Assomption ;

M. l'abbé P. Bruchési, professeur au Collège de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé A. Ethier, professeur au Collège de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé A. Matte, professeur au Collège de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé H. Coron, professeur au Collège de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé C. Pigeon, professeur au Collège de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé R. William, professeur au Collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé A. J. Guilbert, professeur au Collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé L. Boismenu, professeur au Collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé E. Charlebois, professeur au Collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé W. Charbonneau, professeur au Collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé H. Roy, professeur au Collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé V. Pelletier, professeur au Collège de Saint-Jean ;

M. l'abbé T. Charette, vicaire au Sacré-Coeur ;

M. l'abbé L. Labelle, vicaire à Saint-Charles ;

M. l'abbé E.-S. Girard, vicaire à Saint-Denis ;

M. l'abbé A. Lafrance, vicaire à Saint-Charles ;

M. l'abbé O. Deschênes, vicaire au Sacré-Coeur ;

M. l'abbé J. Denniss, vicaire à la Pointe-Claire ;

M. l'abbé J. Fortin, vicaire à Chambly ;

M. l'abbé M. Barbeau, vicaire à Saint-Eusèbe ;

M. l'abbé J. Gaudette, vicaire à Saint-Jean-Berchmans ;

M. l'abbé A. Blais, vicaire à Laprairie.

LA FETE DU TRAVAIL

DEPUIS une trentaine d'années, on célèbre avec enthousiasme et avec éclat en Amérique, comme du reste un peu partout dans le monde, la fête du travail. C'est en 1882 à New York, en 1885 à Toronto, en 1886 à Montréal et en 1887 à Québec, qu'eurent lieu les premières manifestations ainsi organisées par les travailleurs. De plus en plus, chaque année, par le nombre de ses masses imposantes et par le succès de ses célébrations superbes, le monde du travail s'affirme. C'est la grande puissance de l'avenir. Le problème que pose dans tous les grands centres l'angoissante question sociale n'en apparaît que plus redoutable. Que les travailleurs aient des droits et que ces droits soient souvent méconnus, ce n'est hélas! que trop certain. Il est juste qu'on se ligue et qu'on s'organise pour la défense de ces droits. L'Eglise n'a pas attendu jusqu'à nos temps enfiévrés pour le reconnaître. " Il a fallu près de vingt siècles — lisons-nous dans un journal, ce matin — pour que l'enseignement donné par le divin charpentier de Nazareth produisît son effet dans la vie sociale. " Rien n'est plus faux. Il suffit de lire les immortelles encycliques de Léon XIII, pour se convaincre, au rappel des admirables institutions que l'Eglise bénissait au moyen âge et même auparavant et qui avaient pour but la protection des droits des travailleurs, que la société chrétienne, ou mieux encore l'Eglise, quelles qu'aient été les difficultés de circonstances et de moeurs contre lesquelles il fallait lutter, n'a jamais manqué de faire écho auprès de tous les peuples à ce cri magnifique qui jaillit jadis des lèvres du Christ : *Misereor super turbam* — *J'ai pitié de la foule.*

A Montréal, depuis dix ans, à la veille de la manifestation profane de la fête du travail, nous avons, à Notre-Dame et

à Saint-Patrice, d'admirables cérémonies catholiques. Cette année encore elles ont eu lieu; ce fut le dimanche 31 août. A Saint-Patrice, le soir, à 7.30 heures, M. le chanoine Cummings, d'Irlande, a prêché aux ouvriers et ouvrières de langue anglaise. A Notre-Dame, dans l'après-midi, à 3 heures, M. l'abbé Maurice, du clergé diocésain, a prêché aux ouvrières de langue française, et Mgr l'archevêque leur a fait une allocution; dans la soirée, à 7.30 heures, M. l'abbé Mayrand, du séminaire de Nicolet, a prêché aux ouvriers, puis, Mgr l'archevêque a de nouveau pris la parole, et, sur l'invitation de Sa Grandeur, le Père Plantier, de l'*Action Populaire* de Reims, de passage au Canada, a bien voulu, lui aussi, haranguer l'immense foule. Sans insister sur aucun autre détail, nous voudrions rappeler ici, dans leurs grandes lignes, les solides instructions que nos ouvrières et nos ouvriers ont eu, à Notre-Dame, l'avantage d'entendre.

* * *

M. l'abbé Maurice, qui vient d'être désigné par l'autorité pour s'occuper spécialement d'oeuvres sociales et d'organisations ouvrières, en portant la parole devant l'assemblée des femmes du monde du travail, à Notre-Dame, a tenu avec raison à parler le haut et pratique langage de la chaire chrétienne. Si nos temples, grâce à Dieu, connaissent encore et toujours au Canada les grandes foules, l'orateur estime qu'aucune fête ne saurait être plus joyeuse, ni plus pleine d'espérance, que celle que cette foule considérable de chrétiennes est venue aujourd'hui célébrer. C'est une leçon, en effet, qu'elles viennent chercher, ces femmes, aux pieds des autels, et M. le prédicateur se réjouit avec l'Eglise de pouvoir la leur donner; car pour qui parle au nom de Dieu, c'est une obligation capitale d'enseigner d'abord à aimer son devoir, et le travail c'est le grand devoir de la vie. Aussi ne s'arrêtera-t-il pas à réciter

une fois de plus la longue litanie des plaintes du monde du travail, ou à suggérer des remèdes passagers aux maux dont il peut souffrir. Remontant à la source de toute faiblesse et allant au fond des choses, il dira simplement à ses auditrices, en élevant leurs vues : " Aimez votre travail et votre condition ". Cette parole est simple, mais elle est efficace.

C'est la grande erreur des temps modernes de juger le travail manuel indigne ou abrutissant, d'exagérer les maux dont on souffre et de maudire le labeur et l'effort. C'est une erreur également d'avoir honte de sa condition, de sa situation et de celle de sa famille, de ne songer qu'à augmenter par tous les moyens le salaire exigé pour son travail. Sans doute, il faut compter avec la maladie, avec les accidents, avec la pauvreté, et faire acte raisonnable de prévoyance; mais surtout il faut savoir ne pas rougir de son état et aimer son travail. C'est le secret de bien des résignations nécessaires et c'est la meilleure façon de se procurer des joies très saines. Car le travail est beau, il est noble, il est fécond. Il est voulu, en effet, par la loi naturelle et par la loi positive de Dieu, et si, à la suite du péché, il est devenu une condamnation, c'est afin, que, par lui, secondant l'action de la grâce en nous, nous puissions nous régénérer et nous sanctifier.

Cette donnée générale fournit à M. l'abbé Maurice l'occasion d'un développement des plus instructifs. On aperçoit très vite que l'orateur est nourri de forte doctrine, laquelle il sait du reste exposer avec vie et avec éloquence. Dieu a fait à l'homme le don de la vie, de la vie animale, de la vie intellectuelle, de la vie morale. Mieux et plus que tous les autres êtres l'homme a la puissance de vivre, c'est incontestable. Or la vie, c'est le mouvement, c'est l'activité... pour se conserver, pour acquérir, pour produire. Et donc, c'est le travail. Oui ! le travail, c'est tout cela. Cette loi naturelle, Dieu l'a d'ailleurs positivement formulée aux jours de la création, et c'était lui

donner de véritables titres de noblesse. Quel honneur pour l'être humain d'être appelé en quelque façon à coopérer à l'oeuvre même de la création, en développant par son activité sa propre personnalité, en se survivant, plus tard, à lui-même dans ses enfants... Mais l'homme a péché, et le travail lui est devenu une peine. C'est vrai. N'oublions pas toutefois qu'en le punissant ainsi Dieu le relève. Car le travail, qui est devenu notre propre condamnation, est aussi ce par quoi nous nous régénérons, ce par quoi nous nous sanctifions. Voyez donc l'homme, par son travail, domptant et maîtrisant les plus fières et les plus belles forces de la nature, ou regagnant sur lui-même l'empire qu'il avait perdu par son péché... Voyez donc l'homme se sanctifiant en triomphant de ses passions et de ses tendances mauvaises... Interrogez les saints... Qu'est-ce que c'est qu'être saint, si ce n'est se conformer à la volonté de Dieu, si ce n'est prier, souffrir, faire pénitence? Et faire pénitence, souffrir, prier, n'est-ce pas encore, et toujours, et surtout, travailler et aimer le travail, quelle que soit d'ailleurs la condition où la providence nous a placés ?

Et l'orateur conclut en exhortant ses nombreuses auditrices à emporter dans leur coeur, comme fruit de la fête du travail, l'amour de leur labeur dans la condition où Dieu les a mises. Jésus, termine-t-il, a les paroles de vie, allez à lui ! Et pour cela, adressez-vous à l'Eglise qui parle en son nom. Soyez-lui obéissantes, et vous chanterez des victoires dans le temps en attendant celles de l'éternité.

* * *

Avant de bénir ce peuple de chrétiennes, Mgr l'archevêque leur parle. Il les félicite de s'être groupées si nombreuses aux pieds des autels. De même que ce soir il proposera Jésus ouvrier comme un modèle aux ouvriers, il présente, dès mainte-

nant, sa sainte mère, Marie, à son auditoire, comme le modèle des ouvrières. Ne fut-elle pas, en effet, une humble travailleuse, servante de Dieu et servante des hommes ? N'a-t-elle pas été obéissante toujours, dans la joie et dans le sacrifice, à des lois même qui n'étaient pas faites pour elle ? Comme elle donc, dit Monseigneur, que les femmes chrétiennes soient obéissantes à Dieu, à l'Eglise, aux supérieurs légitimes.

Sa Grandeur s'adresse en particulier aux jeunes filles. Elles doivent être obéissantes à leurs parents. Ni l'âge, ni le fait de gagner un salaire et de subvenir à ses besoins personnels, ne saurait affranchir du joug si noble et si doux de la piété filiale. Qu'elles soient aussi, comme Marie, charitables et compatissantes pour leur famille, pour les pauvres ! Qu'elles soient pures, comme Marie toujours ! Qu'elles soient réservées, prudentes, dans leurs relations, dans leurs sorties ! Qu'elles gardent le trésor de leur vertu ! Qu'elles exigent le respect de quiconque prétend à leur amitié ! Qu'elles se défient des dangers, des mauvaises lectures, des théâtres... " Je vous demande de vous liguer ensemble, dit Monseigneur, contre ce que j'appellerai une plaie sociale : la mode actuelle pour la toilette des femmes. Une inconvenance que l'on n'aurait jamais soupçonnée s'étale partout, dans les réunions mondaines, dans la rue, en présence de tout le monde... Elle voudrait envahir le temple de Dieu lui-même ! Les notions les plus élémentaires de pudeur et de modestie semblent perdues ! Les enfants de 7 ans elles-mêmes sont initiées à ces habitudes déplorables. Où allons-nous ? " Contre cette licence, continue Monseigneur, des ligues se forment ailleurs. Que l'on fasse ici de même. Déjà les femmes de Montréal ont fait beaucoup pour la belle cause de la tempérance ; qu'elles se liguent pour la sainte cause de la vertu !

* * *

Certes, la cérémonie de l'après-midi avait été fort belle. Les vastes nefs de Notre-Dame suffisaient à peine pour contenir les vaillantes phalanges de nos ouvrières. Et, nous venons de le voir, elles ont pu emporter, chacune, à leur foyer, à leur usine ou à leur bureau, des conseils aussi précieux qu'autorisés. La réunion des hommes, le soir, fut encore, s'il était possible, plus imposante. D'ailleurs, une assemblée d'hommes, par elle-même, a quelque chose de plus saisissant. Plus que la femme, au point de vue social et pour les choses du travail, l'homme a charge d'âmes. On le sent bien, souvent, à son attitude. Personne de ceux qui ont l'habitude des foules ne me démentira. D'ailleurs non seulement les nefs étaient remplies, mais les jubés, ce soir-là, à Notre-Dame, étaient pleins et archipeins.

M. l'abbé Mayrand, professeur au séminaire de Nicolet, cette vénérable maison d'éducation — dont on a fait le centenaire il y a dix ans — à laquelle notre province et notre pays doivent tant d'hommes de pensée et d'action, avait été chargé d'haranguer notre peuple d'ouvriers. Il le fit avec une large hauteur de vue, et avec un succès auquel, après tout le monde, je suis heureux de rendre hommage.

Jésus, expose-t-il d'abord, dans son sermon sur la montagne, a recommandé à tous de chercher avant tout le royaume de Dieu, ajoutant que le reste nous serait donné par surcroît. Mais qu'on ne s'y trompe pas. En aucune façon le Divin Maître ne voulait par là amoindrir la valeur de la sainte loi du travail. Il coordonnait les choses tout simplement. Le travail n'est pas une fin... La fin comme le principe de toutes choses, c'est Dieu et son éternité; le travail, lui, c'est le moyen de tendre à la fin. C'est dire, philosophiquement, que tout travail doit tendre à Dieu, être offert à Dieu et mener à Dieu : le travail individuel et le travail associé, le travail isolé et le travail coalisé. Et ce fut là, en deux points, tout le discours

de M. Mayrand. C'est un maître en philosophie qui parlait, et il y paraissait.

D'abord notre travail personnel et individuel, c'est-à-dire le travail de chacun de nous, doit être pour Dieu. Et ce n'est pas une faveur que nous faisons à Dieu en lui offrant notre travail et en le rapportant à lui. Notre puissance de travail nous vient de Dieu, comme tout le reste. Il y a droit. Avant que de travailler, il faut être, et notre être est de Dieu. De plus, l'être qu'il nous donne, Dieu le conserve aussi. Il nous soutient positivement dans l'effort de notre activité. Cette conservation est une création renouvelée. Créés et conservés par lui, nous avons encore besoin de son concours pour chacun de nos actes. La détente de notre esprit, le déploiement de nos muscles reçoivent en fait, comme tout être en mouvement, l'influence de la cause première de toutes choses. Tout cela est incontestable. Sans Dieu, son action et son concours, nous ne pourrions ni penser, ni agir, ni articuler un mot, ni accomplir un travail quelconque. En lui, disait l'Apôtre, nous vivons, nous nous mouvons et nous sommes : *in eo vivimus, movemur et sumus*. De par toute notre nature donc et de par toute notre activité, qui sont de lui, notre travail doit être à lui et pour lui. — Autre raison, que la foi nous montre : il nous a élevés à l'ordre surnaturel, et nos membres comme nos facultés, notre travail musculaire comme notre travail intellectuel, tout doit être, de ce chef encore, ordonné à Dieu. C'est pourquoi c'est en amitié avec Dieu qu'il nous convient de travailler, autrement dit en état de grâce. On l'oublie hélas ! et c'est un suicide surnaturel. Le pécheur est mort aux choses de Dieu et son travail de même. " Je suis la vigne, enseigne Jésus, et vous êtes les rameaux ; sans moi, vous ne pouvez rien . . . " Eh ! non, sans lui, on ne donne plus les fruits auxquels Dieu a droit. — Superbe doctrine, très simple au fond sous son aspect savant ; doctrine qu'on ne comprend

pas assez et c'est pourquoi il faut remercier l'éloquent prédicateur de nous l'avoir si heureusement précisée. Il ajoute que Dieu a droit à notre travail personnel encore parce qu'il est notre fin dernière et que lui seul l'est. Il ne nous a pas octroyé ses dons pour que nous les enterrions quelque part sans profit. Il nous faut vivre la vie surnaturelle et surnaturaliser notre travail. Du reste, Jésus nous a donné l'exemple, il s'est fait ouvrier. Aussi avec quelle autorité le Divin Maître ne nous commande-t-il pas de travailler non seulement pour la nourriture qui passe, mais pour celle qui demeure... Faut-il pour cela, se demande le prédicateur, dépouiller la nature humaine? Oh! non. Il suffit de ne pas borner son activité et son intention " au fruit stérile de la terre ", de l'étendre au contraire cette intention jusqu'au ciel. C'est avec les mêmes mains et les mêmes muscles que travaillent l'ouvrier chrétien et celui qui ne l'est pas. Le premier a sur l'autre la supériorité de l'intention, et l'intention, c'est la lumière de l'âme, comme l'oeil, c'est la lumière du corps. Cette intention à la vérité n'est, pour qui a l'intelligence des choses de Dieu, ni absorbante, ni gênante. C'est assez en effet de la renouveler de temps en temps, par exemple, en donnant le matin son coeur à Dieu. Et elle persévère tout le jour, elle soutient, elle reconforte, elle donne des ailes... Enfin, en travaillant ainsi pour Dieu, il faut aussi travailler selon les vues de Dieu, accepter le labeur comme une peine, l'accomplir en toute justice et charité, écouter en conséquence l'Eglise qui explique d'autorité et applique de droit les lois de Dieu. Car l'Eglise, sur terre, c'est l'ambassadrice de Dieu.

Ouvriers chrétiens—s'écrie l'orateur sacré—travailler pour Dieu et selon Dieu, c'est là votre devoir, c'est aussi votre intérêt. Nous ne parlons pas seulement des mérites incomparables que vous amassez ainsi pour le ciel, et qui importent au premier chef, mais même des avantages immédiats de la terre. Faites votre travail pour Dieu, offrez-le lui, soumettez-le aux conditions que Dieu et l'Eglise vous im-

posent, et vous vous assurerez le bonheur imparfait que le Seigneur a répandu dans le monde comme un pâle reflet de la félicité de l'autre vie. Vous gagnerez la confiance de vos patrons, l'affection de vos subordonnés; vous sèmerez et récolterez la joie dans vos familles, en y apportant l'abondance de tous les biens, même des biens matériels; car dans le travail surnaturalisé les forces humaines sont poussées à leur maximum d'intensité, et il n'est pas possible qu'elles ne fournissent pas un maximum de rendement. Et c'est ainsi que se vérifie la parole du Seigneur: " Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît ".

Avec le travail personnel et individuel, nous devons encore, continue M. le prédicateur, et c'est sa seconde partie, offrir à Dieu et orienter vers lui notre travail associé ou coalisé avec celui des hommes nos frères. L'une des plus funestes erreurs de nos temps consiste à méconnaître les droits sociaux de Dieu, ses droits c'est-à-dire sur les sociétés. Comme pour l'enfant de cette femme qui parut au tribunal de Salomon, on voudrait avec le glaive de la susdite erreur couper l'homme en deux: l'homme privé serait à Dieu, mais le citoyen serait à la société exclusivement? L'on aurait ainsi deux âmes, l'une chrétienne à l'église, l'autre païenne au dehors! Etrange aberration! Bien au contraire, soutient M. le prédicateur, l'être social comme tel doit plus à Dieu que l'être individuel; car la société, plus ample, reçoit plus du Tout-Puissant et donc doit rendre plus.

S'il fallait d'urgence — dit M. Mayrand — faire une partition dans les droits de Dieu, nous préférierions que l'on négligeât les pratiques de religion privée plutôt que de méconnaître les droits imprescriptibles de Dieu et de sa loi sur la société et sur les citoyens. Le mal en serait incomparablement moins considérable, et la société s'en porterait mieux. En certains pays, on a cherché depuis des siècles la sagesse suprême dans la séparation de l'Eglise et de l'Etat, du droit public et de la religion, de la morale sociale et des lois contenues dans l'Evangile. Ce divorce a porté ses fruits, et nous savons, hélas! quels ils sont. L'expérience de ce qui se passe ailleurs doit nous servir. Si nous voulons sincèrement le bien de notre société, il faut que nous re-

connaissions les droits indivisibles de Dieu sur toute sa créature, sur la société comme sur le citoyen et le particulier. Le Christ-Dieu a maintes fois demandé qu'on lui rendit un culte national. Et, certes, ce n'est que justice. Récemment, Mgr l'archevêque vous le rappelait à tous dans un document qui restera l'un des grands actes de son épiscopat. Il convient de l'en remercier et de l'en louer hautement.

Cette doctrine sociale fausse, qui dédouble ainsi l'être humain, pour en donner une part à l'Eglise et une autre à l'Etat, l'orateur explique maintenant qu'elle devait avoir et qu'elle a eu sa répercussion dans le monde des associations professionnelles ou de métiers. Et d'abord il note qu'il ne faut pas confondre le droit d'une association particulière, si légitime soit-elle, avec ceux de la famille ou de la cité. La famille et la société civile sont voulues par la nature, l'association naît seulement du libre consentement des individus. Quand même, le droit naturel qu'ont les hommes d'une profession ou d'un métier de s'associer ensemble, pour la défense de leurs intérêts, vient aussi de Dieu. Mais il a ses limites et ne doit empiéter ni sur les droits de la famille, ni sur ceux de la société civile ou de la nation à laquelle on appartient. Remarquons pourtant que les lois de justice et de charité ne lui imposent ainsi des bornes que pour le rendre plus digne et plus fort. Qui dira où sont ces justes bornes, ces limites exactes? L'Eglise, qui a charge de diriger les sociétés comme les individus. Un chrétien ne saurait le méconnaître. La neutralité tant vantée, le plus souvent n'est rien autre chose que du mépris pour l'Eglise et pour Dieu. Le devoir de l'ouvrier chrétien sera donc de s'organiser chrétiennement, en harmonie avec les lois et la discipline de l'Eglise. D'ailleurs, ici encore, ce sera tout profit pour l'union et pour le bien. L'Eglise seule pouvant agir sur les âmes saura seule faire observer à tous les lois primordiales de la justice et de la cha-

rité. “ Si le christianisme, a-t-on dit, régnait au fond de notre coeur, si au dehors il était libre et puissant, les lois prendraient leur racine dans notre coeur, et alors, qui ne le voit pas, quelle force ce serait pour l'équilibre entre les classes, pour l'entente entre les patrons et les ouvriers, pour la paix entre le capital et le travail! ”

Nous ne sommes pas des esclaves — termine dans une magnifique envolée l'éloquent prédicateur—mais nous sommes les serviteurs libres d'un maître puissant et bon. Nous lui devons tout, n'hésitons pas à lui donner tout... Ouvriers chrétiens, le baptême vous a faits enfants de Dieu, n'oubliez pas votre adoption, ne reniez pas l'Eglise! Au contraire, faites régner de mieux en mieux la foi dans vos âmes, dans votre vie sociale, dans vos organisations professionnelles... Et ainsi, vous mériterez la paix dans le temps et dans l'éternité.



Ce magnifique discours avait été écouté avec attention par les milliers d'ouvriers qui se pressaient, nous l'avons dit, sous les voûtes de Notre-Dame, et il allait laisser dans les âmes de bien salutaires leçons. Mais la fête oratoire et chrétienne n'était pas encore terminée. Mgr l'archevêque se leva, et, de son trône, il présenta en ces termes un nouvel orateur au peuple de ses chers ouvriers :

Ouvriers, mes amis, soyez félicités, remerciés et bénis. Cette année encore, comme par le passé, vous avez répondu avec empressement à notre appel et vous êtes venus de toutes les paroisses de la ville ici, dans cette vénérable église de Notre-Dame, pour prier ensemble, affirmer votre foi et réitérer votre consécration solennelle au Coeur sacré de Jésus. — Le spectacle que vous donnez est consolant et plus d'une nation nous l'envierait à l'heure présente. — Demain, les usines, les manufactures, les boutiques seront closes pour vous procurer une bonne journée de repos. Vous chômez, vous défilerez nombreux par les rues de Montréal. Vous aurez vos amusements honnêtes. Mais vous avez compris que votre fête dite

du travail serait incomplète, plus que cela, que ce ne serait pas pour vos cœurs de chrétiens une véritable fête, si elle ne commençait par un acte de religion. — N'en doutez pas, le Christ, votre maître, le Christ ouvrier, est content de vous et vous réserve ses faveurs et sa protection divine. — Emportez en votre âme, mes frères, pour ne les oublier jamais, les fortes et belles leçons que vous venez d'entendre, les pieux conseils qui vous ont été si éloquemment donnés. C'est tout le programme de votre vie d'ouvrier qui vous a été tracé. — Restez attachés à l'Eglise votre mère. Elle vous aime, elle ne vous abandonnera pas, elle ne vous trompera jamais. Respectez ses commandements, marchez dans la voie qu'elle vous trace. Pratiquez la sobriété, la justice, la charité. Ce sera pour votre bonheur, dans le temps et dans l'éternité. — J'ai ici, à mes côtés, un prêtre de France, arrivé récemment parmi nous et dont les feuilles publiques vous ont déjà dit le nom : le Révérend Père Plantier. C'est un ami de la classe ouvrière ; il a fait des questions sociales, qui préoccupent tant aujourd'hui tous les esprits, une étude approfondie ; il a pris part à plusieurs congrès d'Europe. Vous aurez le bonne fortune de l'entendre, si vous le voulez, dans des conférences qu'il se propose de donner à Montréal. Mais dès aujourd'hui j'ai voulu qu'il prit contact avec vous, chers ouvriers, et je l'ai prié de vous adresser un mot du cœur.

* * *

Le Rév. Père Plantier, qui avait déjà porté la parole devant une partie des membres du clergé diocésain, réunis en retraite au Grand-Séminaire, la semaine dernière, se déclara heureux de s'assigner à un si magnifique auditoire de fidèles. Il félicita Mgr l'archevêque de la foi et de l'esprit chrétien, si manifestes, de son peuple d'ouvriers. — En remontant les rives de notre grand fleuve, il entendait résonner à ses oreilles des noms de France : Lévis, Richelieu, Longueuil, Verchères... Il pensait à ce que l'histoire lui a appris de Madeleine de Verchères et de son petit frère, et il se disait : " Si c'est ainsi que font les enfants, de quoi les pères ne sont-ils pas capables ? " — L'irritante et si dangereuse erreur du socialisme n'est pas au Canada, comme en Europe, à l'ordre du jour. Mais il faut quand même se précautionner contre elle. Et c'est par l'organisation ouvrière

re chrétienne et catholique qu'on y arrivera. L'orateur rappelle brièvement ce que les "bons ouvriers" ont fait en Belgique, en Allemagne, en France, et avec quels succès.—Défiez-vous, continue-t-il, du socialisme derrière lequel se cache l'anarchisme destructeur... Défiez-vous de la liberté qui ne veut être au fond que la licence.—Le Révérend Père ajoute qu'il sera heureux, dans les conférences qu'on lui a demandées, de parler coeur à coeur avec les ouvriers de Montréal. C'est donc "au revoir" qu'il dit à tous.

* * *

La fête religieuse de nos ouvriers était finie, et elle finissait bien. Puisse maintenant, le souvenir des heureux enseignements, dont elle a été l'occasion, rester gravé dans les coeurs et orienter les vies de ceux qui ont eu l'avantage de voir ces belles choses et d'entendre ces fortes paroles.

AVIS. — MM. Arbour et Dupont, imprimeurs, occupent maintenant leur nouveau local, 249, rue Lagauchetière est, près de la rue Saint-Denis. Téléphone.—Est 6264.

AMBOUR & DUPONT, imprimeurs, 249, rue Lagauchetière Est, Montréal